École
Saint-Albert-
le-Grand

Conseil d'établissement

Séance ordinaire du mercredi 16 octobre 2024
18 h 00
Présentiel – École SALG

Compte rendu

1. Prise de présence/vérification du quorum/nouveau document; nomination d'un ou d'une secrétaire pour l'année

À 18 h 16, Mme Lara Eid ouvre la séance après avoir constaté qu'il y a quorum.

Sont présents (par ordre alphabétique) :

- Mme Roberta **A**guirre Obregon, représentante des parents;
- Mme Amélie **B**élanger, représentante des parents;
- Mme Marie-Claude **C**habot, directrice;
- Mme Julie **D**aneau, représentante des parents;
- Mme Isabelle **D**ubois, représentante des enseignant.e.s
- Mme Lara **E**id, représentante des parents;
- Mme Jolène **G**authier, représentante des professionnel.le.s;
- Mme Mélissa **G**ourdeau St-Denis, représentante des parents;
- M. Julien **H**oude Roy, représentant des parents;
- Mme Annik **J**obin, représentante du service de garde;
- Mme Carine **L**airet, représentante des professionnel.le.s;
- Mme Ménaïque **L**égaré-Dionne, représentante des parents;
- Mme Anne **M**oreau, représentante des enseignant.e.s;
- Mme Catherine **V**eilleux, représentante des enseignant.e.s.

Mme Julie Daneau nommée secrétaire pour l'année. Aucune des personnes présentes ne s'oppose à cette disposition et tous les membres présents l'adopte à l'unanimité.

2. Adoption de l'ordre du jour

Mme Lara Eid, à la suite du transfert de la première version de l'ordre du jour, ajoute le point 2.1 :

- Présentation des membres du CÉ.

CONSIDÉRANT que Mme Marie-Claude Chabot et Mme Lara Eid ont élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 16 octobre 2024,

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du conseil d'établissement (CÉ) de l'école Saint-Albert-le-Grand (SALG) et que les personnes présentes sont d'accord avec le présent ordre du jour et les modifications/ajouts proposés,

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER l'ordre du jour proposé avec les ajouts au point 2.1 pour la séance ordinaire du 16 octobre 2024 au CÉ de l'école SALG;

2.1 Présentation des membres du CÉ

Un tour de table est effectué, permettant à chacun de se présenter brièvement aux nouveaux membres.

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juin 2024

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, les membres du CÉ de l'école SALG ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juin 2024;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Lara Eid, présente lors de la séance ordinaire du 10 juin 2024, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER tel que présenté le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juin 2024.

4. Élection de l'exécutif du conseil d'établissement

Mme Lara Eid se propose comme présidente. Aucun autre parent ne se propose.
Mme Amélie Bélanger se propose comme vice-présidente. Aucun autre parent ne se propose.

Personne ne s'oppose à ces deux propositions et à l'unanimité et par acclamation :
- Mme Lara Eid est élue présidente du CÉ;
- Mme Amélie Bélanger est élue vice-présidente du CÉ.

5. Formulaire de déclaration annuelle d'intérêts

Mme Lara Eid demande à ce que chacun.e remplisse son formulaire de déclaration d'intérêts et le remette à Mme Marie-Claude Chabot en mains propres ou par courriel.

6. Formation obligatoire des nouveaux membres du CÉ

Mme Marie-Claude Chabot fournit des informations sur les modalités de la formation obligatoire destinée aux nouveaux membres du CÉ.

7. Règles de régie interne

Mme Marie-Claude Chabot présente les règles de régie interne 2024-2025 du CÉ notamment les points de changement.

Mme Marie-Claude Chabot interroge les membres pour connaître leurs préférences quant à l'heure de début de la réunion. Les membres du CÉ expriment leurs points de vue et Mme Julie Daneau propose de commencer les CÉ à 18:00 plutôt que 18:30 et de les finir à 20:00 plutôt que 20:30. Cette proposition reçoit l'appui de tous les membres présents du CÉ.

Mme Marie-Claude Chabot confirme que l'ordre du jour et les documents associés seront transmis aux membres au moins 7 jours avant la date prévue du CÉ, afin que chacun puisse les lire en temps opportun. L'option d'assister au CÉ de façon virtuelle est maintenue pour les situations exceptionnelles (ex : maladie).

8. Proposition du budget de fonctionnement du CÉ

Mme Marie-Claude Chabot propose de retirer la ligne suivante :

**L'argent, soit le 400$, servira à des collations santé pour les élèves.*

Et de la remplacer par :

**200$ pourrait servir, lors de la dernière rencontre du conseil d'établissement, à célébrer l'année scolaire entre les membres du CÉ.*
**Le solde pourrait servir à des collations santé pour les élèves.*

Cette proposition reçoit l'appui de tous les membres présents du CÉ.

CONSIDÉRANT que les règles de régie interne 2024-2025 du CÉ correspondent à ce que les membres du CÉ souhaitent incluant les corrections/changements proposés;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER les règles de régie interne 2024-2025 du CÉ.

9. Calendrier des rencontres du CÉ

Les membres du CÉ proposent les dates suivantes pour les CÉ :

- Mercredi 11 décembre 2024 à 18:00
- Mercredi 19 février 2025 à 18:00
- Mercredi 7 mai 2025 à 18:00
- Jeudi 12 juin 2025 à 18:00.

La date du 12 juin est susceptible de changer, sous réserve de la validation par Mme Chabot des contraintes liées aux délais nécessaires pour l'approbation des documents de fin d'année (ex : matériel scolaire).

10. Retour sur l'assemblée générale annuelle des parents du 25 septembre 2024

Les membres du CÉ se sont donné l'opportunité d'essayer en septembre 2024 de faire la soirée de l'AGA durant une soirée dédiée, et non suivant la rencontre des parents/enseignant.es, dans l'objectif d'avoir une plus grande assistance.

Mme Lara Eid précise qu'il y avait une trentaine de parents à l'AGA, ce qui fait finalement peu de parents. Une discussion s'engage sur la pertinence de tenir la soirée à une autre date que la rencontre avec les parents/enseignant.es, considérant les impacts sur la gestion du temps.

Les membres du CÉ en viennent à la conclusion qu'il n'y a pas lieu d'en faire une soirée dédiée.

Mme Amélie Bélanger suggère d'offrir aux membres la possibilité aux parents de l'école de soumettre leurs questions à l'avance, afin qu'elles puissent être abordées lors de l'AGA. Cette proposition est reçue positivement par les membres et sera prise en compte pour l'année prochaine.

11. Budget de l'OPP, information de l'OPP

Mme Marie-Claude Chabot indique que les discussions entourant l'OPP ne sont pas requises en vertu de la loi sur l'instruction publique, mais propose de maintenir le point à l'ordre du jour à titre informatif.

Pour l'année prochaine, un budget de 50$ sera demandé à la direction à titre de frais de civilité de l'OPP.

Mme Ménaïque Légaré-Dionne annonce que le magasin partage a eu lieu le 11 octobre 2024 et s'est bien déroulé. La vente de paniers biologiques est en cours. On dénombre 17 paniers solidaires cette année, ce qui est une bonne nouvelle. La fête de l'Halloween est prévue le 25 octobre.

12. Photo scolaire

Mme Marie-Claude Chabot mentionne que la séance photo s'est bien déroulé et informe les membres du CÉ que le choix du photographe ne relève pas du CÉ, mais de l'OPP. Ce point ne sera donc pas à l'ordre du jour l'an prochain.

13. La vie à l'école

Mme Catherine Veilleux parle du projet avec l'organisme Fusion Jeunesse qui sert à ouvrir les élèves sur de nouvelles professions, comme celle du théâtre. Tout le 3e cycle (soit les 4 classes combinées) a été choisi cette année pour participer. Chaque classe va monter une pièce de théâtre qui sera présentée en fin d'année scolaire.

Un cross-country a lieu au parc Lafond le 11 octobre.

Mme Jolène Gauthier nous informe du thème de l'année, qui est l'expression sous toute ses formes (expression numérique, expression de soi, interculturelle, artistique, communication, littéraire, corporelle).

La semaine sans écran est de retour cette année. Un atelier a été donné aux élèves pour leur mentionner que le temps d'écran c'est bon, mais qu'il faut savoir le gérer. Une soirée-conférence pour les parents sous le thème de la gestion des écrans a eu lieu le 11 octobre, mais n'a pas attiré beaucoup de parents.

Des activités vont aussi être organisées en lien avec les journées sans écran : jeux de société, piscine de Rosemont, roulettes et jeux au parc Lafond, souper communautaire. Un tirage au sort aura lieu pour les gagnants des temps sans écrans et le prix est une sortie au Mont Saint-Hilaire.

14. Budget 2023-2024 et état de situation

Mme Marie-Claude Chabot ne peut présenter le réel du budget 2023-2024, car elle est toujours en attente de la version finale du CSDM. Considérant son arrivée récente, les résultats détaillées ne sont pas expliqués, mais elle résume en mentionnant que les comptes en déficit ont été épongés par ceux en surplus.

15. Projet éducatif et plan d'engagement vers la réussite/Activités éducatives, culturelles et sportives/Parascolaire

Mme Marie-Claude Chabot réitère le projet éducatif de l'école, axé sur les mathématiques. Les enseignants ont sélectionné des actions spécifiques et leur mise en œuvre est en cours.

Mme Marie-Claude Chabot présente les demandes d'activités éducatives, culturelles et sportives. Les demandes des enseignants ont été nombreuses et des choix ont dû être faits. Elle propose une gestion budgétaire prudente, permettant des ajustements en cours d'année, et insiste sur l'équité à tous les niveaux scolaires dans l'acceptation des activités. Le tableau tient compte des disponibilités budgétaires suivantes :

- À l'école on bouge : 8 000$ pour les activités sportives, tel le cross-country
- Sortie Culturelle : 10 000$ pour les activités culturelles à l'extérieur de l'école
- École inspirante : 20 000 $ (dont 7000 $ est utilisé pour le projet Fusion Jeunesse)

Des fonds supplémentaires sont disponibles pour les activités culturelles à l'école, principalement financés par le CSSDM. L'objectif est de maximiser cette option cette année.

Les activités de Classe Neige et le voyage à Québec pour les finissants, traditionnellement financé par l'école, devront être assumées, en tout ou en partie, par les parents.

Concernant le Fonds 4, issu des activités de financement de l'OPP, Mme Marie-Claude Chabot précise qu'elle doit analyser les restrictions d'utilisation, notamment pour les fonds reçus du Grand Défi Pierre Lavoie (GDPL), afin de déterminer les montants réellement disponibles pour d'autres activités.

Des questions de compréhension sont posées et sont répondues.

Mme Marie-Claude Chabot souligne qu'il est souhaitable de rendre les activités obligatoires afin d'éviter la gestion d'élève qui resterait à l'école sans la supervision régulière, sauf pour les activités qui doivent être financées par les parents. Les membres du CÉ sont d'accord avec cette proposition.

Il est également précisé qu'aucun élève ne sera exclu des activités non obligatoires pour des raisons financières. Des solutions seront trouvées pour intégrer tous les élèves.

CONSIDÉRANT que les activités éducatives, culturelles et sportives présentées sont acceptables telles que définies;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité;

D'APPROUVER les activités éducatives, culturelles et sportives présentées.

Activités parascolaires

Les activités parascolaires de l'automne incluent la danse et le soccer (en collaboration avec le CF Montréal). Marie-Claude Chabot mentionne qu'elle s'occupera de la reconduction de ces activités pour l'hiver et/ou l'ajout de nouvelles activités.

Mme Annik Jobin souligne le fait que les locaux (ex : gymnase) appartiennent au service de garde jusqu'à 17h et que ceci doit être tenu en compte dans la planification des activités parascolaires.

16. Nouvelles du service de garde

Mme Annik Jobin présente les nouvelles et les projets du service de garde et annonce que :

- Tous les postes sont actuellement comblés, certains employés sont en retour progressif ce qui peut occasionner des changements d'horaire;
- Le cahier des règlements a été mis à jour. Il n'y a pas de changement à approuver étant donné que le seul changement majeur est le coût journalier, qui est déterminé par le Ministère;
- Le choix des ateliers au SDG se fera très prochainement par les enfants (sauf pour le préscolaire, qui viendra plus tard).

17. Comité de parents

Nomination d'un membre au CP : Mme Julie Daneau est nommée.
Nomination d'un substitut au CP : Mme Ménaïque Légaré-Dionne est nommée.

18. Varia

- Aucun point à discuter

19. Mot du public

Il n'y a pas de mot du public.

20. Levée de la séance

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour est épuisé;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Lara Eid, il est résolu à l'unanimité,

D'APPROUVER, la levée de la séance ordinaire à 19h53

Mme Marie-Claude Chabot
Directrice

Mme Lara Eid
Présidente du Conseil d'Établissement